



Ville de Durbuy

Extrait du CDLD

Avis à la population

Art. L1122-14 - les lieu, jour, heure et l'ordre du jour des séances du Conseil Communal sont portés à la connaissance du public par voie d'affichage a la maison communale, dans les mêmes délais que ceux prévus aux articles L1122-13, L1122-23 et L1122-24, alinéa 3, relatifs à la convocation du Conseil Communal. La presse et les habitants intéressés de la commune sont, à leur demande et dans un délai utile, informés de l'ordre du jour du Conseil Communal, moyennant éventuellement paiement d'une redevance qui ne peut excéder le prix de revient. Ce délai utile ne s'applique pas pour des points qui sont ajoutés à l'ordre du jour après l'envoi de la convocation conformément à l'article L1122-13. Le règlement d'ordre intérieur peut prévoir d'autres modes de publication.

Art. L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace préside le Conseil. La séance est ouverte et close par le Président.

Art. L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour. Les deuxième et troisième convocations se feront conformément aux règles prescrites par l'article L1122-13, et il sera fait mention si c'est pour la deuxième fois ou pour la troisième fois que la convocation a lieu, en outre, la troisième convocation rappellera textuellement les deux premières dispositions du présent article.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous vous informons de la tenue d'une séance du Conseil communal de la Ville de Durbuy qui aura lieu le lundi 07 février 2022 à **19h30** à la salle de la Laiterie à Tohogne.

Par le Collège,

Le Directeur Général

Le Bourgmestre

Olivier BRISBOIS



Philippe BONTEMPS

En voici l'ordre du jour :

SÉANCE PUBLIQUE

1. Informations
2. Approbation des procès-verbaux des séances du 27 décembre 2021
3. Renouvellement d'un GRD - Proposition de désignation.
4. URBA. Dénomination d'une nouvelle rue à Barvaux - Clos du Ris Dodet.
5. Régie Foncière - Tennis club Barvaux - Emphytéose - Approbation de l'acte authentique
6. Zone de secours « LUXEMBOURG » — Fixation de la dotation communale ordinaire 2022
7. Régie Ordinaire ADL - Comptes 2020 - Approbation
8. PLAN HP 2020 . Approbation décompte final.
9. BARVAUX. Plan de relance. Amélioration de la performance énergétique des bâtiments culturels. Salle Mathieu de Geer. Rénovation. Marché de services pour auteur de projet.
10. INONDATIONS. Football de Heyd. Construction de nouvelles installations près de l'école. Marché de services pour auteur de projet.
11. BARVAUX. Démolition immeubles Delfosse et Philippart. Marché de services pour auteur de projet.

12. OPPAGNE. Réfection clocher église. Marché de services pour auteur de projet.
13. Service technique des travaux. Nouveau bâtiment. Marché de services pour auteur de projet.
14. Centrale d'achat unique SPW SG (DGM-BLTIC-eWBS-DGPe-DAJ). Adhésion.
15. Achat d'un tracteur avec bras faucheur et reprise de l'ancien matériel. Approbation des conditions et du mode de passation.
16. INONDATIONS. Mur parc bas du Château de Bomal. Approbation des conditions et du mode de passation.
17. Dalles alvéolaires en PEBD pour extension parking pré Georis. Approbation des conditions.
18. PCDR - Construction d'une MRP à Villers Ste Gertrude et aménagement des abords - Lot 3 : HVACS . Approbation décompte final.
19. PCDR - Construction d'une MRP à Villers Ste Gertrude et aménagement des abords - Lot 5 : Abords. Approbation décompte final.
20. Appel à projets : Tax on pylons. Candidature : Infrastructure de parkings intelligents à Durbuy.
21. Service Ouvriers - Engagement d'un ouvrier qualifié mécanicien auto APE - Réserve de recrutement
22. Recrutement de 3 ouvriers qualifiés H/F/X - D4 contractuel à temps plein, conditions
23. Mesures structurelles en faveur du personnel soignant - Motion

HUIS CLOS

24. Personnel. Service Travaux voirie. Mise à la pension : [REDACTED]
[REDACTED]
25. Personnel - Frais de parcours - Déplacements fréquents - [REDACTED]
[REDACTED] - Application forfaitaire
26. Personnel Enseignement - Désignations - Ratification